

Communiqué de presse

Date :
9 novembre 2023

Embargo :

Contact :
Vinzenz Mathys, porte-parole
Tél. +41 (0)31 327 19 77
vinzenz.mathys@finma.ch

Monitorage des risques FINMA 2023 : Risques actuels dans le secteur finan- cier

L’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA publie aujourd’hui son monitorage des risques 2023. Elle y identifie neuf risques significatifs pour le secteur financier. Par rapport à l’année dernière, elle a identifié deux nouveaux risques, à savoir le risque de liquidité et de refinancement ainsi que le risque lié à l’externalisation d’activités opérationnelles.

La FINMA publie aujourd’hui son monitorage des risques 2023. Elle y fournit un aperçu des risques qu’elle considère actuellement les plus importants pour les assujettis et décrit les priorités qui en découlent pour son activité de surveillance. Elle rend aussi plus transparente pour les assujettis et le public la manière dont elle remplit son mandat légal.

Un environnement macroéconomique sensible

Bon nombre des principaux risques identifiés découlent d’une série d’incertitudes macroéconomiques. Celles-ci s’expliquent par la persistance des tensions géopolitiques et des conflits régionaux, mais aussi par le ralentissement de la croissance économique dû au niveau élevé de l’inflation, à la hausse des taux d’intérêt et au renchérissement de l’énergie. L’effondrement de plusieurs banques régionales américaines ainsi que les incertitudes liées à Credit Suisse ont en outre provoqué des tensions dans le secteur bancaire à l’échelle mondiale à la mi-mars 2023.

Deux nouveaux risques principaux

Sur la base de son analyse macroéconomique, la FINMA identifie actuellement neuf risques principaux pour l’ensemble du secteur financier. Sept d’entre eux existaient déjà l’année dernière, à savoir le risque de taux, le risque de crédit pour les hypothèques, le risque de crédit pour les autres crédits, le risque d’écart de rendement, le risque de cyberattaques, le risque en matière de lutte contre le blanchiment d’argent ainsi que le risque lié aux difficultés d’accès aux marchés étrangers. Par rapport à l’année dernière, la FINMA accorde une plus grande importance au risque de liquidité et de refi-

nancement ainsi qu'au risque lié à l'externalisation d'activités opérationnelles et les intègre désormais au monitoring des risques. Indépendamment des principaux risques identifiés, la FINMA continue aussi d'orienter son activité de surveillance sur les risques spécifiques qui découlent du regroupement des deux grandes banques.

Utilisation de l'intelligence artificielle sur le marché financier suisse

Dans son monitoring des risques, la FINMA traite chaque année plus en détail une tendance qu'elle considère susceptibles d'influencer durablement la place financière suisse à plus long terme. Ainsi, elle considère l'utilisation de l'intelligence artificielle comme une telle tendance, car celle-ci jouit d'une importance croissante dans de nombreux domaines de la vie. La responsabilité pour les décisions prises par les applications d'intelligence artificielle, la fiabilité de ces applications, la transparence et l'explicabilité des décisions ainsi que l'égalité de traitement des clientes et des clients sur les marchés financiers constituent notamment des défis particuliers.

La FINMA attend des établissements assujettis que ceux-ci prennent en compte de manière adéquate les risques liés à l'intelligence artificielle. Elle examinera la manière dont les assujettis utilisent l'intelligence artificielle en appliquant une approche fondée sur les risques et le principe de proportionnalité. Elle continuera aussi d'observer l'évolution de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur financier, d'échanger avec les parties prenantes concernées et de suivre les développements internationaux.